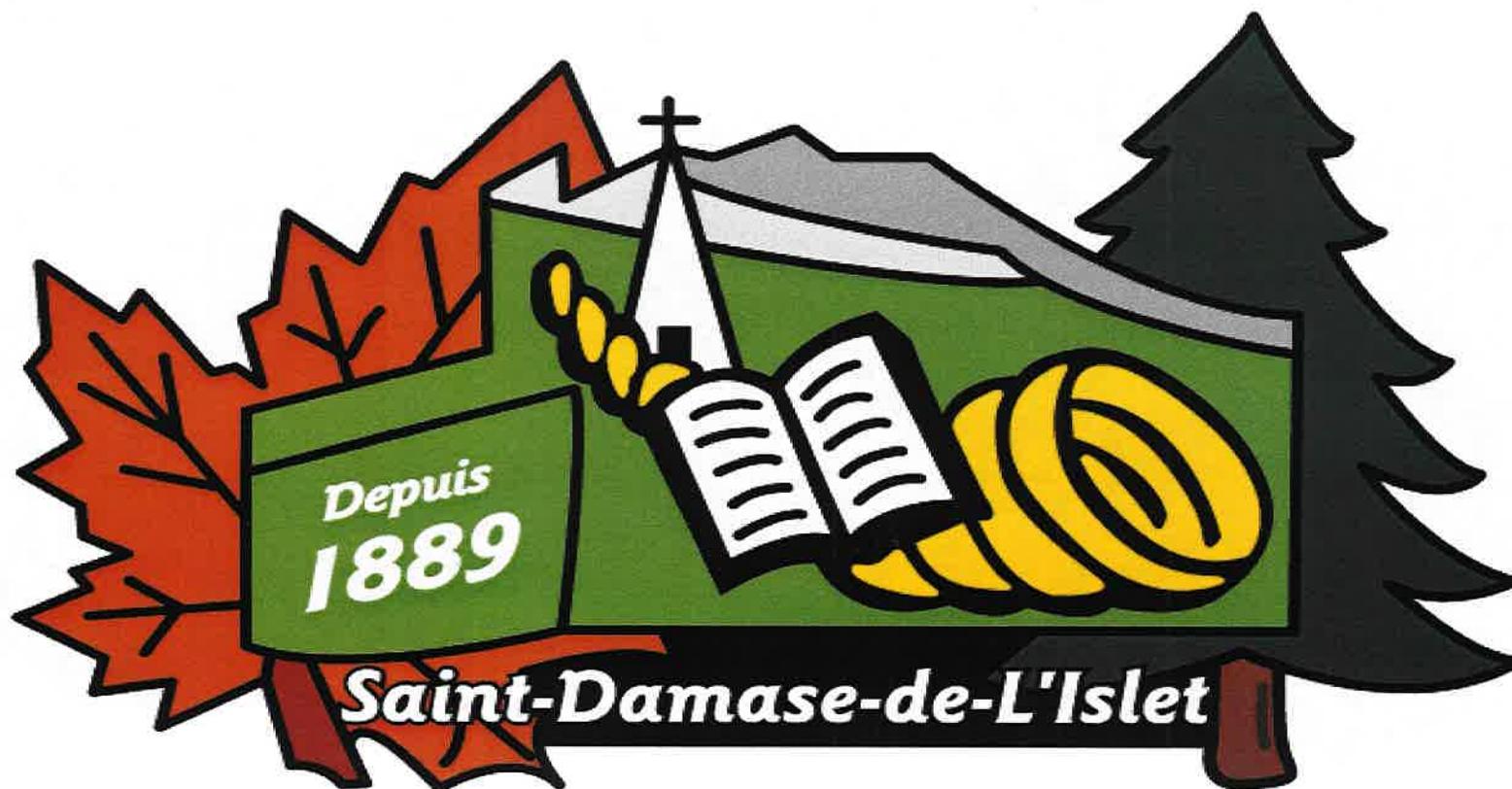




CALENDRIER MENSUEL

MAI 2022



ACTION MADA



*Pensée du mois : La vie est comme si tu étais une couleur, pas tout le monde t'aimeras.
Mais sur terre il existera toujours une personne dont tu seras la couleur préférée.*

Fleur du mois : Muguet

Pierre de naissance : Émeraude

Signe du zodiaque : Du 20 avril au 20 mai : Taureau ——— Du 21 mai au 20 juin : Gémeaux





MAI 2022



dim.

lun.

mar.

mer.

jeu.

ven.

sam.

1 Messe 9h	2 Séance du Conseil 19 h Livraison popotte	3	4 Livraison Popote	5 	6	7
8 Célébration de la Parole 9 h Joyeuse Fête des Mères 	9 Livraison popotte	10	11 Livraison Popote	12 Biblio 18:30 à 19:30 h 	13	14
15 Messe 9h Pleine lune	16 Livraison popotte	17	18 Livraison Popote	19 	20	21
22 Célébration de la Parole 9 h Dernier quartier	23 Congé férié Fête des Patriotes Livraison popotte	24 Biblio 13:00 à 14:00 h 	25 Livraison Popote	26	27 Journée de L'arbre Remise 	28
29 Messe 9h	30 Nouvelle lune Livraison popotte	31 2e paiement taxe municipale				
	*** Conseil *** Selon les règles sanitaires en vigueur.					

Site Internet : www.saintdamasedelislet.com

Bureau municipal du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 15 h 30. Tel:418-598-9370

Bureau de poste du lundi au vendredi de 9 h 15 à 14 h + jeudi de 15 h 30 à 18 h

Bureau de la Fabrique, tous les jeudis de 13 h à 16 h

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

Commerces et entreprises

Téléphone

Amédé Gaudreau (prop.Gaétan)	418 359-2636
Bertin Giasson	418 598-9259
Caroline Dubé (artisane du bois)	418 805-3066
Centre mécanique Luc Lavoie	418 598-9667
Claude Dubé (artisan du meuble)	418 359-2389
Coiffure Cheveulux	418 598-3188
Construction Jonathan Dubé	418 291-0477
CPE les Coquins, 6e Rang	418 598-2921
Fabien Cloutier transp.+Transport FLDF	418-598-3432
Fortrac	418 598-6500
Gilles Junior Duguay, entrepr. peintre	418 554-5854
Les entreprises David Pelletier	418 598-2238
Les Jeux Gonflables de Josée	418 598-2286
Murielle Pelletier (artisane tisserande)	418 598-1332
Nettoyage Haute-Pression AB	418 598-6033
Service de garde Marjolaine Bélanger	418 598-6174
Transport de ripe Marc Pelletier	418 598-9921
Transport Ducampro	418 598-9319

Agriculture

Ferme paysanne : élevage de chèvres et fromagerie
Ferme Caroline Pelletier : bergerie
Serge Michaud : bergerie
Pelavico : aviculture
Avicobel : aviculture
Ferme Pelipier : aviculture
Ouellebec : aviculture
Ferme J.C.G. : aviculture
Vico le Groupe : aviculture
Cédrière Bernier : culture de cèdres décoratifs
Plusieurs exploitations d'acériculture complètent l'agriculture

Autres services

Téléphone

Office régional d'habitation	418-598-4033
Église de la paroisse de Saint-Damase	418-598-6144
Bureau de poste Saint-Damase	418 598-7196
Chapelle de l'Église Unie du Canada	
Administration municipale	418 598-9370
Transport scolaire	418 598-9921
Services incendie/urgence	911
Club sportif Trois-Saumons	418 598-2598

Organismes municipaux

Les Fermières de Saint-Damase	418 598-6749
Club des Aînés	418 598-3517
La Chorale paroissiale	418 598-3240
Bénévoles de la bibliothèque	418 598-9264
Les Amusements Saint-Damase	418 291-3805
Équipe d'animation locale (Liturgie)	418 598-3240
Le Conseil de Fabrique	418 598-6144

Autres organismes régionaux

Popote Roulante	418-598-3235
Les chevaliers de Colomb, Ghislain Duval	418 598-3808
Trans-Aide	418 247-7072
Services de santé Saint-Jean-Port-Joli	418 598-3355
Sureté du Québec	418 598-3343
Ministère des Transports	418 598-3318
Commerces et entreprises MRC de L'Islet	418 598-3076
Transport collectif (Accès l'Islet)	418 598-8950
Journal l'Attisée	418 598-9590
Transport adapté l'Islet-Nord	418 598-9375



INFORMATIONS DIVERSES

Le 28 avril 2022

La Semaine nationale de la santé mentale

La Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ; le Conseil municipal a adopté une résolution d'appui à cette cause qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie ;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la **POPULATION DU QUÉBEC** ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 63-04-2022

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 **Semaine de la santé mentale** et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la **Semaine nationale de la santé mentale**, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

La journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Le 17 mai 2022 est la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Un drapeau arborant les couleurs de cette cause sera installé au bureau municipal pour l'occasion.

La journée de l'arbre 2022

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, par l'entremise de l'Association Forestière des deux rives, est heureux de distribuer des plants gratuitement afin de sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et de la forêt.

La distribution est prévue le vendredi 27 mai 2022, à partir de 15 h 30, à l'entrée de la bibliothèque, 26 village est.

VERSO →

Afin de satisfaire le plus de monde possible, la Municipalité devra limiter la distribution à 10 arbres, dont 2 érables à sucre par famille, selon les essences et quantités fournies.

Si vous ne pouvez être présent donner une procuration écrite à un ami, voisin, etc...

Grosse ordures

La cueillette des grosses ordures, de porte à porte, est prévue le lundi 6 juin 2022. Les ordures régulières le seront le jeudi 9 juin selon l'horaire habituelle.

Plus de détails, vous seront fournis au calendrier de juin prochain. Entretemps, un petit rappel pour les pneus usagés. Ils ne sont pas récupérés, lors de la cueillette des ordures monstres, ni dans les conteneurs disponibles par la suite au garage municipal.

Comme vous payez des écofrais lors de l'achat de vos pneus neufs, l'idéal est de laisser vos vieux pneus au garage ou vous en faites l'achat.

Dans les autres cas, les garages se doivent d'accepter vos pneus devenus inutilisables (en quantités raisonnables). Pour être acceptés sans frais, vos pneus doivent être démontés des roues de métal.

Articles pour la récupération au garage municipal

Il est toujours possible de déposer des articles voués au recyclage. Vous devez toutefois appeler au bureau municipal 418-598-9370 pour le dire s.v.p. ; les articles acceptés sont : les restes de peinture, les piles, les lampes fluorescentes, les huiles à moteur et tout le matériel relié à la communication comme les ordinateurs et périphériques, consoles de jeux vidéo, téléviseurs, téléphones, cellulaires et ensembles audio-vidéo.

Ponceaux de vos entrées privées

Les ponceaux donnant accès aux propriétés sont normalement situés sur le terrain municipal. Ils sont en quelque sorte une autorisation que la Municipalité donne aux propriétaires pour avoir accès à leur propriété. **Cependant, les ponceaux sont de la responsabilité des propriétaires et non pas de la Municipalité.** autant son installation initiale que pour son entretien ou tout



Le 26 avril 2022

Offre d'emploi

Titre : Préposé(e) à l'entretien des terrains, des routes et des bâtiments municipaux.

Conditions d'admissibilité : Être âgé(e) entre 15 et 30 ans (inclusivement) ;

Conditions de travail : 35 h/semaine ;
Salaire minimum en vigueur ;

Date de début d'emploi : 25-06-2022

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae ou une lettre décrivant votre intérêt et vos qualités, avant le 25 mai 2022, à 15 h 30, à :

Municipalité Saint-Damase-de-L'Islet
15, rue de la Rivière
Saint-Damase (Québec) G0R 2X0

Cette offre d'emploi est rendue possible grâce à la participation financière du programme d'Emploi d'Été Canada

RAPPEL

Compostage

RAPPEL

La Municipalité désire vous informer que le ministère modifie la façon de répartir les redevances attribuées aux municipalités. Et que pour continuer de recevoir une redevance en lien avec une bonne performance de réduction des déchets, la Municipalité, grâce à la participation de tous, devra atteindre l'objectif demandé, soit 70 % des unités de 5 logements et moins (résidences, saisonniers et commerces) possédant et utilisant un composteur domestique.

Il faut le rappeler : plus de 50 % des ordures que l'on ramasse, que l'on transborde en cours de route (à L'Islet), que l'on transporte sur des centaines de km et que l'on enfouie (St-Marc-des-Carières), à des coûts sans cesse croissant, sont pourtant parfaitement compostables dans notre cour ! Ce sont des tonnes et des tonnes de matières résiduelles, facilement transformables en terreau pour jardins et plates-

FABRIQUE DE LA PAROISSE DE ST-DAMASE

St-Damase de L'Islet, le 26 avril 2022



Paroissiennes et paroissiens de Saint-Damase,

Dans l'album « L'Écho du Passé » réalisé lors du Centenaire de Saint-Damase, on retrouve dans les premières pages, comment les paroissiens d'alors « nos aïeuls » ont travaillé fort pour obtenir la construction de notre église, alors que depuis déjà quelques années, une chapelle servait pour ce culte.

Débutée dans les années 1902, 1903, la construction s'est poursuivie dans les années suivantes pour en arriver, après plusieurs modifications et améliorations, à ce que nous voyons aujourd'hui.

Et cette église, nous devons maintenant l'entretenir pour la conserver le plus longtemps possible.

C'est maintenant le toit que nous devons regarder : il a grandement besoin d'être peinturé, ce que, nous l'admettons, encourent des frais assez élevés : quelques 35,000\$. C'est le pourquoi de ce communiqué.

Nous reconnaissons vos efforts de ces dernières années, nous vous en remercions mais si nous tenons à notre église, il faut de nouveau faire appel à votre générosité. Des gens du Conseil de Fabrique vous solliciteront dans les prochaines semaines.

Campagne de prévention

Au printemps, le risque de feux de forêt est plus important qu'il n'y paraît

Québec, le 21 avril 2022 – La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) lance une campagne de sensibilisation afin de déboulonner certains mythes entourant les feux de printemps. Une série de vignettes éducatives et deux vidéos animées ([Mythe N° 1](#) et [Mythe N° 2](#)) seront diffusées en avril, mai et juin, principalement via les médias sociaux. L'objectif de cette campagne est de rappeler que contrairement à la croyance populaire, c'est au printemps que surviennent la majorité des incendies forestiers québécois, notamment en raison de la perte de maîtrise de nombreux brûlages de rebuts initiés par des résidents.

La SOPFEU souligne qu'au printemps, les pompiers municipaux et les pompiers forestiers de la SOPFEU interviennent en moyenne sur 275 incendies affectant la forêt. À cette époque de l'année, malgré le temps frais et les sols encore humides, le risque d'incendie est souvent très élevé. En fait, avant l'apparition de la feuillaison et de la verdure, le combustible au sol est composé d'herbes fanées, de feuilles mortes et de broussailles sèches, qui sont hautement inflammables. Il suffit de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour que la végétation morte s'assèche rapidement et que le niveau du danger d'incendie grimpe de façon substantielle. Un feu peut alors se propager sur une bonne distance et menacer la forêt de même que les bâtiments à proximité.

Non au brûlage de rebuts

Selon l'organisme de protection, l'une des problématiques les plus importantes au printemps, est la pratique des feux de nettoyage de terrain et de brûlage de rebuts, qui causent en moyennes 75 incendies affectant la forêt. Cette pratique comporte de nombreux risques. La SOPFEU privilégie des solutions de rechange sécuritaires et écologiques à ces brûlages printaniers. Ainsi, au lieu de brûler les résidus de nature végétale, il est recommandé d'en faire du compost ou de les déposer pour la collecte des résidus verts. Pour les matières plus encombrantes, comme les grosses branches ou les vieux meubles, l'écocentre de la municipalité est la solution toute désignée.

Importance de la prévention

Au fil des ans, les activités de prévention déployées par la SOPFEU et par ses partenaires ont permis de réduire le nombre de feux de façon importante. Depuis 1984, une diminution moyenne de 12 incendies de cause humaine par année a été observée. La SOPFEU tient à rappeler qu'environ 75 % des incendies sont imputables à l'activité humaine. La collaboration de tous demeure essentielle pour en réduire le nombre.



PUBLIC

MISE EN GARDE | VOL DE CARBURANT

En ce contexte actuel de la montée du prix du carburant, la Sûreté du Québec tient à sensibiliser les agriculteurs, les propriétaires de flottes de camions (ex. entreprises de services de transport) et les propriétaires de stations-services aux principaux conseils préventifs en lien avec le vol de carburant.

COMMENT LE SUSPECT PROCÈDE-T-IL?

Les suspects procèdent au vol à même le réservoir d'un véhicule, directement à la pompe d'une station-service ou à même un réservoir appartenant à une entreprise agricole.

COMMENT PRÉVENIR UN VOL DE CARBURANT?

Conseils destinés aux agriculteurs :

- Assurez-vous d'éclairer et de restreindre l'accès aux réservoirs de carburant.
- Considérez l'installation d'un système de caméras de surveillance, de même que d'un dispositif de verrouillage des réservoirs.

Conseils destinés aux propriétaires d'entreprises disposant d'une flotte de véhicules :

- Privilégiez les stationnements intérieurs à l'accès verrouillé ou les stationnements extérieurs bien éclairés.
- Assurez-vous que le stationnement comporte des mesures de sécurité adéquates [ex. caméras de surveillance, éclairage suffisant, système d'alarme, clôture].

Conseils destinés aux propriétaires de stations-service :

- Assurez-vous de la fonctionnalité des caméras de surveillance [une orientation stratégique, une mémoire d'enregistrement suffisante] et que les employés soient en mesure de récupérer la preuve vidéo.
- Exigez le paiement des clients avant de faire le plein de carburant. Dans l'impossibilité, rappelez aux caissiers l'importance de demander systématiquement aux clients s'ils ont effectué un plein de carburant.
- Apposez des autocollants, près des pistolets distributeurs, aux messages visant à dissuader les clients d'un vol de carburant.

VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME D'UN VOL DE CARBURANT?